



## TARIFS INDICATIFS POUR L'ÉCOLE MATERNELLE (MS / GS) 2019 / 2020

<b>1</b>	<b>Inscription Réinscription</b>	<b>87 € frais annuels non remboursables</b>			
<b>2</b>	<b>Contribution des familles</b>	Mensuels	1 <sup>ère</sup> période du 01/09/2019 au 31/12/2019 (4 mois)	2e période du 01/01/2020 au 31/03/2020 (3 mois)	3 <sup>e</sup> période du 01/04/2020 au 30/06/2020 (3 mois)
		<b>89 €</b>	<b>356 €</b>	<b>267 €</b>	<b>267 €</b>
<b>3</b>	<b>Forfait demi-pension</b>				
a	Domicilié à Nice - 4 jours *	<b>77 €</b>	<b>308 €</b>	<b>231 €</b>	<b>231 €</b>
b	Domicilié hors Nice - 4 jours	<b>97 €</b>	<b>388 €</b>	<b>291 €</b>	<b>291 €</b>
	Repas occasionnel - Tickets vendus à l'Accueil -	<b>Repas occasionnel : 7,50 € Ou 70 € le carnet de 10</b>			
<b>4</b>	<b>GARDERIES</b>				
	Accueil de 7h30 à 8h30	<b>GRATUIT</b>			
	Garderie de fin de journée (17h00 à 18h30)	<b>45€</b>	<b>180€</b>	<b>135€</b>	<b>135€</b>
	Garderies occasionnelles	<b>6 € le ticket ou 50 € le carnet de 10 tickets</b>			
<b>5</b>	<b>Frais Administratifs (lettres de rappel)</b>	<b>10 € lettre de rappel en RAR 10 € Frais prélèvements impayés</b>			
<b>6</b>	<b>APEL Ste Thérèse</b>	<b>Cotisation facultative: 25€ par famille</b> (cette somme sera prélevée avec la contribution en début d'année, et reversée à l'APEL Ste Thérèse). <input type="checkbox"/> je souhaite adhérer à l'APEL <input type="checkbox"/> je ne souhaite pas adhérer à l'APEL			

Madame, Monsieur,..... attestent avoir pris connaissance des tarifs, du contrat de scolarisation au dos de la présente fiche et s'engagent à régler dans les délais les sommes dues. Ils acceptent par ailleurs l'esprit éducatif tel qu'il est décrit dans le projet remis à la famille. Ces projets ainsi que la fiche tarifaire sont consultables et téléchargeables en permanence sur le site internet de l'établissement.

**\* IMPORTANT :**

Ces tarifs ont été calculés après prise en compte de la participation communale concernant la restauration des élèves domiciliés fiscalement à Nice ; de ce fait l'établissement avance aux familles concernées l'équivalent de cette subvention en la répercutant sur le coût indiqué sur cette fiche (ligne 3a). Sous réserve de la reconduction de cette aide sociale accordée par la Ville de Nice.

Nice, le  
Signature des Parents :